

ANCRAGE TERRITORIAL ET PARTENARIATS SCIENTIFIQUES : LES LINÉAMENTS D'UN RAPPROCHEMENT ENTRE ARCHIVES NATIONALES ET INDUSTRIES CULTURELLES.

Françoise Lemaire, chargée de mission Relations internationales-Partenariats scientifiques Archives nationales (France).

Deux phénomènes ont profondément modifié l'environnement urbain et institutionnel des Archives nationales (AN) au cours des toutes dernières années, les amenant à s'adapter pour exercer de nouveaux rôles et réaffirmer leur position dans le paysage culturel.

L'implantation du nouveau siège de l'institution, d'une part, s'est faite sur un territoire, Plaine Commune, marqué par une forte dynamique de transformation qui a pour objectif un développement économique basé sur les industries culturelles (cinéma, numérique, patrimoine et tourisme culturel). Dans le cadre du projet « Grand Paris », la mobilisation des acteurs publics en direction des entreprises est attendue pour un renforcement des filières de l'enseignement et de la formation, avec une logique de mise en réseau pour créer un terreau propice à l'épanouissement de ce secteur économique et favoriser l'emploi.

D'autre part, les réformes de l'administration de la recherche et de l'enseignement supérieur en France (2006 et 2013) tendent à faire émerger de vastes regroupements de grands établissements (universités, écoles supérieures) auxquels s'associent, pour en renforcer la visibilité, des institutions patrimoniales et culturelles. S'inscrivant dans ce mouvement, les AN ont désormais une politique de partenariat multiple. Alors même qu'en Seine-Saint-Denis la vocation artistique du territoire agit comme un tropisme positif sur tous les acteurs, cette logique de partenariat, couplée à l'imprégnation de programmes de recherche par les questions liées aux arts et au patrimoine, nous situe désormais, à travers notre réseau institutionnel, aux marges de ces industries culturelles et créatives.

Cette contribution se présente donc comme une série d'observation faite sur ce changement récent, sur notre manière de l'aborder et sur les questions qui demeurent.

Notre territoire : un futur cluster de l'économie créative et culturelle

Avec leur bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, les Archives nationales sont situées au cœur de Plaine Commune, une communauté d'agglomération du département de Seine-Saint-Denis qui rassemble neuf villes à la frontière nord de Paris¹. Dans la perspective de réaliser le Grand Paris, Plaine Commune constitue l'un des sept territoires stratégiques pour lequel l'État et les collectivités locales (région, département, intercommunalités) ont décidé d'élaborer un projet de développement partagé. Sur la base d'une vocation ancienne et d'une identité déjà affirmée, c'est un *cluster* spécialisé autour des métiers de la création et du numérique qui est visé à travers un contrat de développement territorial dénommé « *Territoire de la culture et de la création* ».

Outre les chantiers dans le domaine des transports collectifs ou du logement, il s'agit de valoriser et faire vivre le patrimoine naturel, historique, industriel, immatériel du territoire, de promouvoir la place de l'art dans la ville, de développer une économie créative en articulant industries culturelles et politiques culturelles, de mettre en synergie artistes, acteurs culturels, économiques, universitaires, aménageurs et habitants.

L'engagement de Plaine Commune en tant que pôle de la création du Grand Paris s'appuie tout d'abord sur ses propres ressources :

- des artistes, des artisans et des lieux de création ;
- des filières économiques fortes, notamment celle de l'image et des nouvelles technologies ;
- des structures majeures en termes d'enseignement et de formation ;
- de nombreux laboratoires de recherche publics et privés.

Les nouvelles images, le cinéma, le numérique, le spectacle vivant et l'artisanat d'art constituent le cœur du pôle de la création et les acteurs de ces différents champs d'activité y sont déjà fortement implantés. Plaine Commune compte, par exemple, 65 structures de tournage de films (soit la moitié des capacités nationales), est traversé par les principaux réseaux haut débit du monde et 11 *data centers* y sont installés.

La venue, dans cet environnement, d'une institution régaliennne symbole de savoir et de transmission, est un geste politique fort. Les Archives se sont très vite vu assigner un rôle actif en tant que « grand site structurant » en termes d'aménagement du quartier des Tartres, avec l'université de Paris 8 et l'une des gares de la nouvelle ligne ferroviaire « Tangentielle Nord ». Le bâtiment signé Massimiliano Fucksas a reçu en février 2012 le label « Grand Paris » comme contribution à l'identité, à la visibilité et à l'architecture de cette nouvelle entité urbaine.

En conséquence, les AN participent au comité de pilotage du contrat de développement territorial (CDT) de Plaine Commune et, par ce biais, se trouvent en relation avec des clubs d'entreprises, tels le réseau Cap Digital qui fédère, autour des contenus et services numériques, un ensemble de plus de 700 adhérents (startups, grandes Entreprises, université, laboratoires...) ou associées à des initiatives et à des événements autour de l'économie numérique et culturelle (label *French Tech*, projet destiné à favoriser la croissance et le rayonnement de l'écosystème numérique français).

Pour les AN, tenir ce rôle se révèle être une expérience plutôt déroutante, dévoreuse de temps et, de prime abord, sans adéquation évidente avec ses missions.

Il s'agit pourtant d'une forme d'entrée en matière directe avec un territoire qui se présente comme « un laboratoire de la ville et de la vie de demain » avec le fil rouge du numérique. Par ce voisinage auquel elles se sont ouvertes, les AN accèdent à un observatoire de l'innovation et des nouvelles pratiques centrées sur les technologies de l'information, avec -pour ne citer qu'un seul exemple- les concepts de « ville intelligente », d'objets ou d'équipements connectés, des projets de restitution d'information à caractère historique intégrées à des mobiliers urbains.

Or les questions telles que le numérique et ses usages sociaux, ou encore l'apport possible des humanités numériques à un développement plus démocratique de la culture sont des sujets de réflexion que les AN partagent avec ces acteurs, alors qu'elles s'engagent dans plusieurs réalisations à long terme : un projet interministériel de nouveau service d'archives électronique intégré au Système d'information de l'État (VITAM/ADAMANT), une mise en ligne massive de documents et d'instruments de recherche via leur site internet et sa « salle des inventaires virtuelle ». Ces projets coûteux exigent une vraie stratégie et une intelligence de leur finalité sociale ultime. Les caractéristiques de notre contexte urbain stimulent donc ici notre réflexion prospective et développent notre outillage méthodologique.

À la question de savoir s'il est pertinent qu'une institution nationale développe une politique d'ancrage territorial nous répondrions donc positivement. Au-delà de la spécificité de notre environnement et de sa coloration culturelle, cette notion même d'ancrage -qui renvoie directement à la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des organisations- est une manière d'identifier des partenaires et d'instaurer un dialogue avec une pluralité d'acteurs, au-delà d'un cercle convenu.

Un exemple de partenariat scientifique en lien avec le territoire : Les archives nationales et l'université Paris Lumières.

Parmi les multiples partenariats scientifiques, l'exemple de Paris Lumières, université du Nord-ouest de la région parisienne en partie localisée sur le territoire de Plaine Commune, est l'un des plus éclairants sur la création de liens en direction des industries

culturelles.

Paris Lumières regroupe depuis 2012 deux universités (Paris 8 et Paris 10), une grande école publique dédiée aux métiers du cinéma, de la photographie et du son (École nationale Louis Lumière) et un ensemble d'institutions culturelles, patrimoniales, muséales (Musée du Quai Branly, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, Bibliothèque nationale de France, Musée de l'histoire de l'immigration et Archives nationales). Dans cette communauté d'université, Paris 8 et AN sont également voisines immédiates.

Paris 8 et Paris 10, porteuses à la fois de tradition et d'innovation, ont en commun une histoire intellectuelle et une politique des savoirs qui donnent toute leur place aux arts, lettres, sciences humaines et sociales. La nouvelle communauté est engagée dans une démarche de création d'un vaste réseau collaboratif en sciences humaine et sociales d'envergure nationale et internationale. Revendiquant une aptitude à créer un continuum entre enseignement, recherche et entreprise, elle cherche aussi une adaptation à son bassin d'emploi et fait de la création et l'intermédiation dans les arts et les industries culturelles un axe de son projet de développement.

Au sein de Paris-Lumières deux structures de recherche sont labellisés « laboratoires d'excellence » (labex) pour leur capacité à soutenir un projet de recherche de très haute qualité scientifique, associant projet de formation et projet de valorisation et de diffusion des résultats aussi bien vers l'industrie que les services ou la sphère sociale et culturelle. Ces deux labex (« *Les passés dans le présent : histoire, patrimoine, mémoire* » et « *Arts H2H : Arts et médiations humaines* ») auquel est associée une formation innovante de l'enseignement supérieur (« *Idéfi Créatic* »), représentent une concentration unique de moyens humains et financiers sur les enjeux des savoirs, de l'art et de la création et un potentiel reconnu sur champ humanités numériquesⁱⁱ. Ces laboratoires ont aussi leurs réseaux de partenaires mêlant acteurs de la recherche, des arts et du patrimoine.

Membre associé de Paris-Lumière, les Archives nationales participent donc aux instances de gouvernance de cette communauté d'université et de ses deux laboratoires d'excellence. Les règles de financement amenant les membres à construire des réponses conjointes aux appels à projet de recherche, les Archives nationales peuvent soit répondre à des sollicitations soit prendre l'initiative de projets en s'adjoignant des collaborations.

Le Labex Arts-H2H se propose d'articuler les recherches en arts (cinéma, arts plastiques, musique, théâtre, danse, littérature, photographie, nouvelles technologies...), en sciences cognitives et en médiations humaines. Dans la mesure où il existe aujourd'hui une pratique de l'archive par la création contemporaine, c'est aussi un lieu qui questionne les différentes formes d'appropriations de ces matériaux archivistiques par les artistes d'aujourd'hui. Des projets originaux y naissent et ouvrent à notre institution des prolongements inattendus, entrecroisant art, recherche, création et mettant nos équipes en relation avec des universitaires qui, dans ces domaines, sont à la fois théoriciens, créateurs-théoriciens, enseignants-chercheurs-publants.

Le projet « Les archives en 3 D » porté par le département de l'action culturelle et éducatives des Archives nationales et par le laboratoire « Cognitions humaine et artificielle » de Paris 8 est basé sur la catégorisation, la sélection et la numérisation 3D de sceaux médiévaux, choisis pour leurs richesses pédagogiques, symboliques et haptiques. Il doit déboucher sur la réalisation d'un prototype d'exploration des sceaux, ouvrant la voie à des manipulations en temps réel et à distance des objets 3D numérisés, par l'accompagnement de la main du sujet vers une zone agrandie ou mise en relief, afin de guider la lecture de personnes malvoyantes. Les archives sont ici les supports d'une réflexion théorique et pratique sur les questions d'accessibilité pour tous, de musée virtuel et d'approche multi-sensorielle.

Arts H2H ouvre aussi la possibilité d'accueillir et de co-organiser des colloques internationaux. Le cycle « *Le sujet digital* » auquel nous nous sommes associés a exploré les

motifs de l'hypermnésie (2012), du geste dans l'environnement numérique (2013) ou encore de la temporalité (2014), thèmes qui à la fois semblent excéder notre sphère d'action tout en nous sollicitant pour construire du sens autour de sujets sociétaux majeurs et au final, nous guidant pour imaginer notre propre démarche de transition numérique. « *Patrimoines et humanités numériques : quelles formations ?* » (juin 2012) qui a permis d'aborder les questions communes aux institutions patrimoniales et les établissements d'enseignement et de recherche telles la numérisation du patrimoine et ses effets, ou encore le concept même de « patrimoine numérique ».

De façon générale, la collaboration avec les équipes d'enseignants chercheurs ouvrent aussi de multiples opportunités pour intervenir, ponctuellement ou par des séries d'ateliers, dans les cursus de formation des étudiants qui nous découvrent à travers nos collections, nos métiers (Exemples : présentation des fonds photographiques aux étudiants de l'École d'Art Louis Lumière ; Ateliers avec des étudiants de l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication-CELSA).

Lié à Arts H2H, un programme d'enseignement expérimental « Idéfi Créatic » (70 enseignants chercheurs, 400 étudiants) ambitionne de développer un nouveau modèle pédagogique par la recherche-crédation associée au numérique. Il regroupe des formations en arts, culture et communication, patrimoine et lettres, sciences humaines... parmi lesquelles un master professionnalisant « Métiers des archives » ouvert en 2012. Ce programme s'appuie sur des ateliers-laboratoires où les étudiants sont mis en situation de création quasi professionnelle sur une thématique spécifique par la réalisation d'une œuvre, d'une production originale ou d'un prototype. Il est aussi engagé auprès des entreprises des métiers liée au numérique et au secteur des entreprises créatives. Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire, l'atelier-laboratoire « écritures carcérales » centré sur l'étude des formes de production intellectuelle et graphique dans l'univers carcéral, dans le contexte de l'histoire du fascisme, a inscrit la découverte des archives et le travail sur ce matériau dans le parcours d'étudiants qui ont les industries créatives comme futur horizon (année universitaire 2013-2014).

Questions et réflexions autour de cette nouvelle réalité.

L'ouverture de l'institution sur des collaborations diversifiées s'est faite par étapes. D'une situation ancienne de relatif enfermement, les AN ont saisi les opportunités offertes par leur nouvel environnement urbain, caractérisé par une offre préexistante riche et protéiforme et par une forte attente de collaboration émanant des acteurs locaux. Elles ont ensuite travaillé à structurer ce foisonnement, en cohérence avec la logique de conquête de publics nouveaux profondément inscrite dans leur mission.

Un premier constat peut être énoncé : dans un lien de proximité et par le biais de coopérations instaurées comme règle de fonctionnement, des enseignants, des chercheurs, des étudiants et des diplômés, engagés dans des démarches d'hybridation entre SHS (sciences humaines et sociales), création artistique et patrimoine, connaissent plus directement notre institution et intègrent les archives dans leurs projets, propagent leurs résultats et transfèrent leurs pratiques au-delà des publics que nous touchons habituellement.

Le mode de relation au lectorat n'en est pas encore profondément modifié : la consultation individuelle de documents en salle de lecture demeure en 2013 le mode d'exploitation principal des archives : 5793 lecteurs différents au cours de 28 345 séances de travail ont généré 112 822 communications de documentsⁱⁱⁱ. Les communications aux administrations productrices représentent 9000 documents. Toutefois, on constate la multiplication de consultations collectives tels que ateliers, séances de séminaires de

recherche, journées d'étude (44 journées en 2013) co animées par des enseignants et des archivistes spécialistes de leurs fonds qui sont autant d'occasions d'inventer de nouvelles manières de montrer, analyser interpréter nos matériaux archivistiques.

Le site de Pierrefitte est devenu le lieu de production d'une nouvelle politique des archives qui désormais se répercute sur les anciennes localisations. Le territoire fonctionne comme un laboratoire d'expérimentation régénérant, mais la vocation nationale de l'institution appelle au dépassement de cette première phase et doit permettre de lier durablement archives et création.

Pour réaliser pleinement cette vocation, les AN ont décidé de bâtir une réponse ordonnée avec des outils et des moyens spécifiques.

Le principal outil est le « projet scientifique culturel et éducatif (PSCE) 2013-2016 ». Énoncer nos missions réglementaires ne suffit pas à créer les conditions d'un dialogue constructif avec des partenaires éloignés de notre culture administrative. Aussi, à partir d'un recensement des chantiers en cours, les AN ont rédigé ce document qui donne à voir, dans une formulation qui se rapproche de celle des programmes scientifiques académiques, la dynamique du travail archivistique. Il met en perspective les opérations de classement avec des problématiques générales de recherche et des actions de valorisation en temps réel animées en partenariat (journées d'étude, séminaires, publications...). Il montre aussi comment l'actualité de nos chantiers techniques répond aux principes fondateurs de notre institution et aux valeurs qu'elle incarne : la mise en ligne des instruments de recherche pour rendre les archives toujours plus accessibles et l'archivage numérique pour accompagner les mutations sociétales. Cette démarche, volontaire en ce qui nous concerne, parce qu'elle s'inspire de la méthodologie commune aux grands établissements amenés à contractualiser avec leur tutelle (diagnostic préalable, formulation d'axes stratégiques, périmètre d'application délimité, train de mesures, partenariats, pilotage, gouvernance...), rend lisible notre activité et crédibilise notre capacité à nous engager dans des projets communs.

En complément, et pour faire connaître les fonds nouvellement disponibles (nouvelles entrées, fonds dotés d'instruments de recherche aboutis...) les équipes scientifiques ont élaboré une liste de « pistes de recherches » visant à mettre en lumière des domaines d'investigations ou des problématiques scientifiques à développer. L'énoncé de ces sujets de recherche est disponible sur notre site internet, dans une rubrique spécifiquement dédiée aux enseignants-chercheurs. Plus largement notre nouveau portail internet explicite notre organisation et permet un accès large et aisé à nos ressources.

Pour ouvrir à une lecture de plus en plus transdisciplinaire de nos fonds, les AN débute une activité éditoriale sur « Hypotheses.org » plate-forme nationale multilingue de publication de revues et blogs scientifiques, ouverte à l'ensemble des disciplines en sciences humaines et sociales. Plus que d'élaborer une nouvelle forme de communication, il s'agit de partager une manière de faire avec cette communauté des chercheurs et chercheurs-créateurs avec laquelle nous souhaitons échanger.

Enfin le nouveau bâtiment, véritable outil pédagogique par la traduction limpide qu'il donne à la fois de nos missions les plus symboliques comme de nos tâches les plus techniques, a donné lieu à la création d'une offre variées de journées « portes-ouvertes » « Aux archives citoyens » ainsi que de visites, certaines en partenariat avec le comité du Tourisme de Seine-Saint-Denis, soit en 2013, plus de 75 visites de groupe, 1650 personnes provenant d'institutions publiques, de centre d'archives, d'association. Les AN, par cette initiative, enrichissent l'offre de tourisme culturel local.

Au-delà de la communication des ressources informationnelles, les AN sont aussi riches d'une grande variété de savoir-faire (scientifique, archivistique, technique, méthodologique, innovation) développés dans le cadre de leurs missions, fruits d'une longue

expérience et souvent uniques. Ces compétences et expertises -individuels, collectifs, rodés, en développement...- ont été catalogués et décrits. Vecteurs de qualité, ils nourrissent l'image de marque de l'institution et permettent dans le cadre de partenariat de mieux formaliser l'offre par la prestation de conseil et la promotion de leurs métiers.

Les AN gèrent aussi un patrimoine immobilier prestigieux et ont défini des règles de mise à disposition de leurs espaces publics (décors architecturaux d'intérêt artistique ou historique, espaces équipés, salles, auditorium, jardins...) pour favoriser des manifestations couvrant toute la palette des arts et des spectacles vivants.

Ces innovations ne sont possibles qu'avec de nouveaux moyens. Des postes de chargés de missions aux partenariats scientifiques et artistiques ont été créés ainsi que des budgets. Des conventions cadrent les actions et un comité de pilotage soutient cette démarche prospective. Pour enraciner cette mobilisation de l'institution sur un nouveau segment d'activité et en direction d'un territoire nouveau pour la grande majorité du personnel, un accompagnement des agents a été prévu : découverte du quartier en lien avec des associations, rencontre avec des acteurs du développement local...

En forme de conclusion encore très provisoire, on peut avancer que le rôle des Archives nationales sur leur « territoire de la culture et de la création » ne fait que débiter. Il n'existe pas aujourd'hui de lien direct entre cette institution et les industries culturelles environnantes. Toutefois, les AN sont entrées dans un processus vaste et évolutif de réticulation d'initiatives multiples qui les situent désormais comme l'un des points de la nébuleuse d'acteurs et de médiateurs impliqués dans le développement de ce secteur. Cette position encore balbutiante, qui nous fait participer à la création de nouvelles activités de recherche dans un continuum avec l'économie, peut être considérée comme génératrice de valeur pour ensemble de la communauté.

Ce réseau aide les AN à décrypter leur nouvel environnement, les fait bénéficier de sa dynamique et de son emprise effective sur le tissu économique et social. Pour une institution souffrant parfois d'un déficit d'image ou encore mal identifiée au-delà d'un cercle de spécialistes, cette ouverture nourrit la capacité à être acteur du dialogue entre recherche, culture et société et soutient la vocation à produire du sens dans la cité aujourd'hui. Du côté des partenaires, il est désormais reconnu que les ressources des personnes publiques vers le monde économique -via la recherche- peut contribuer au développement. C'est un des axes soutenu en France par l'Agence du patrimoine immatériel de l'État.

Avec une participation active et une implication directe dans des programmes de recherche tournés vers les arts, la création et le patrimoine, les AN ont entamé une mutation, encore modeste dans ses manifestations, mais déterminante en termes de positionnement. Synergies stimulantes ou risques d'égarement ? Les archives ont décidé de questionner leur stratégie au prisme de cet ancrage territorial et de son potentiel d'innovation, de saisir le tissu local où s'inventent la ville et la vie de demain comme champ d'expérimentation pour s'efforcer demeurer une institution nationale ouverte aux citoyens et en phase avec le monde.

- i Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse.
- ii Les humanités numériques prises ici comme domaine de recherche et d'enseignement faisant interagir différentes disciplines, l'informatique, les lettres et arts, et plus généralement les sciences humaines et sociales.
- iii Dont 43 535 à Pierrefitte sur Seine dont la salle n'a ouvert que le 21 janvier 2013.